



PROJET EOLIEN DE LA PERRIERE - RENOUVELLEMENT

Commune de Ste Suzanne
(Réunion - 974)



**AE7 : DEMANDE DE DEROGATION A L'INTERDICTION
GENERALE DE DEFRICHER**



74 rue Lieutenant de Montcabrier, 34536 Béziers Cedex

Agence Réunion : 5 rue Henri Cornu, 97490 Ste Clotilde

t. 02 62 23 75 28 – contact.oi@quadran.fr



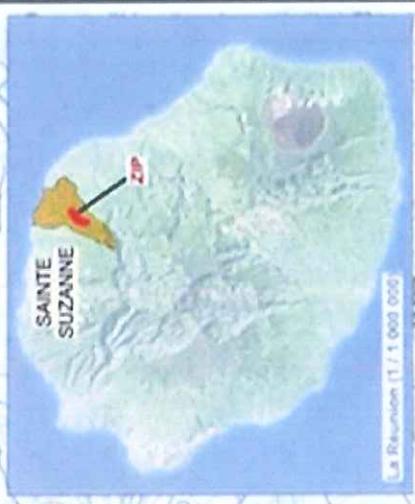
Février 2018

Laurent GROLEAU
Responsable d'Agence QUADRAN OI
QUADRAN Groupe Direct Énergie – Agence Réunion
5 rue Henri Cornu, 97490 Ste Clotilde

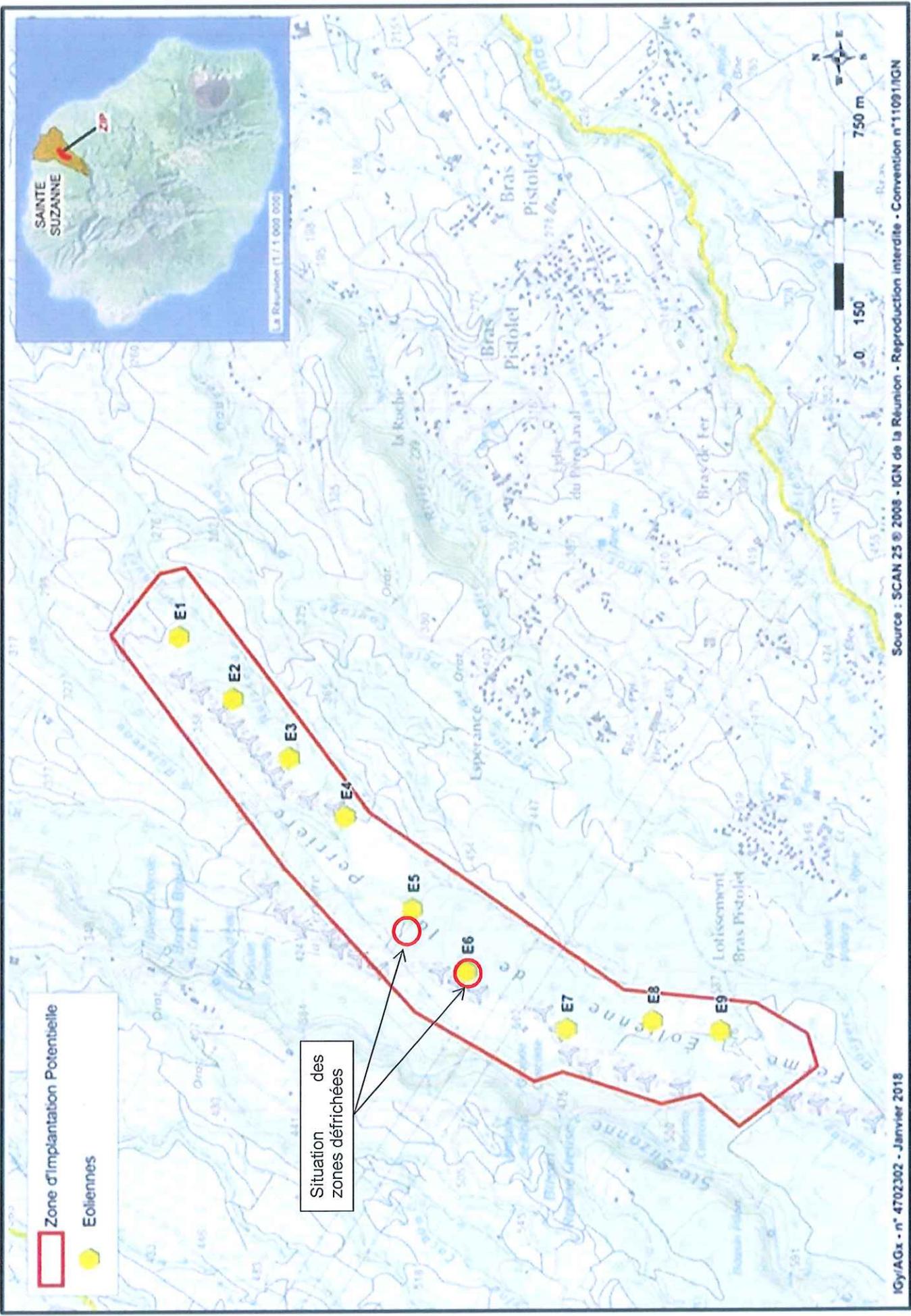
Je soussigné, Laurent Groleau, déclare que les terrains objet de la présente demande de dérogation à l'interdiction de défricher n'ont pas, à ma connaissance, été parcourus par un incendie durant les 15 précédentes années.

Nom, Prénom et signature

Laurent GROLEAU

La Réunion (1 / 1 000 000)



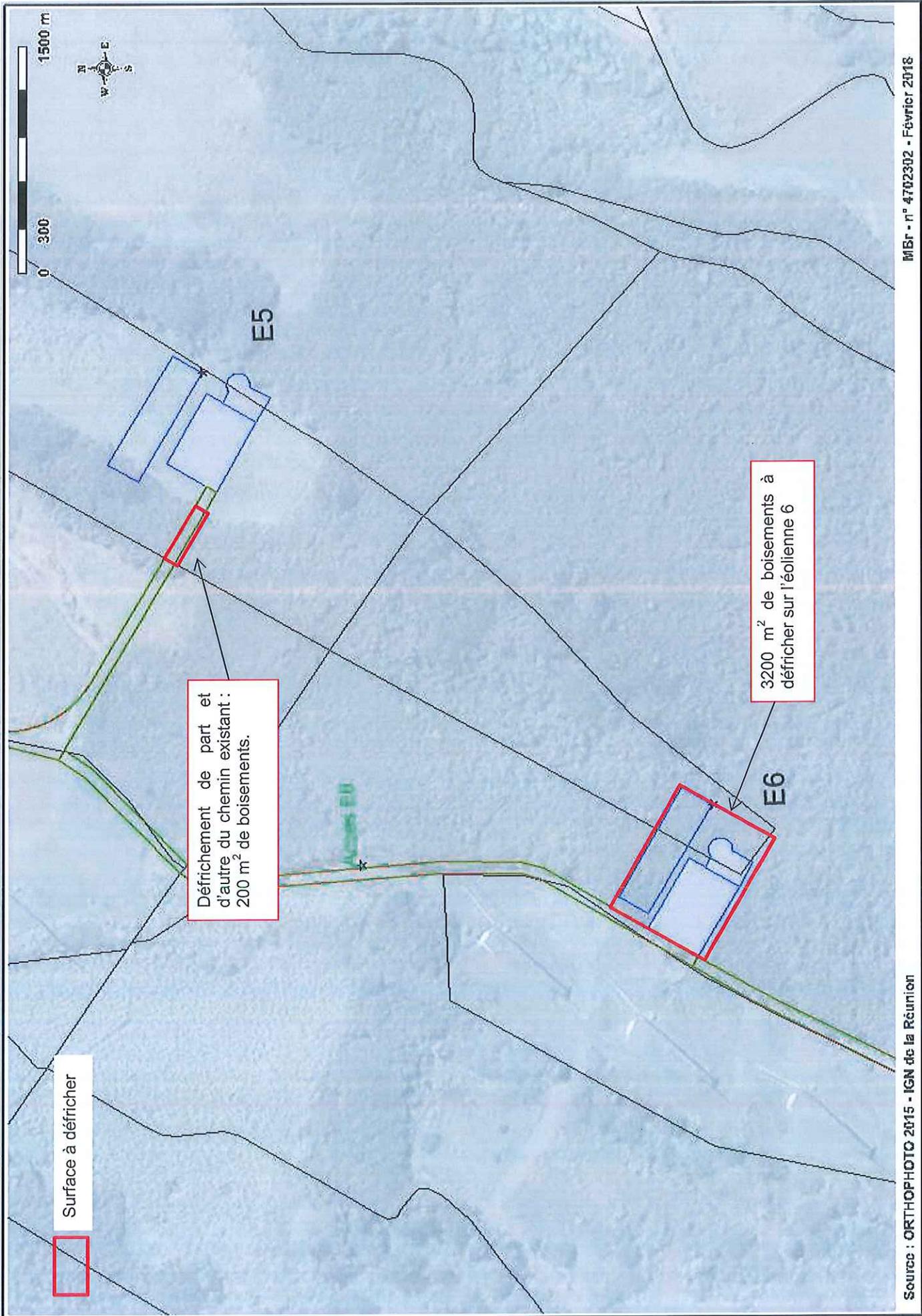
Zone d'implantation Potentielle
Eoliennes

Situation des zones défrichées



Source : SCAN 25 © 2008 - IGN de la Réunion - Reproduction interdite - Conventio n°11091/IGN

IOy/AGx - n° 4702302 - Janvier 2018



Surface à défricher

Défrichement de part et d'autre du chemin existant : 200 m² de boisements.

3200 m² de boisements à défricher sur l'éolienne 6

Département :
LA REUNION

Commune :
SAINTE SUZANNE

Section : BI
Feuille : 000 BI 01

Échelle d'origine : 1/5000
Échelle d'édition : 1/5000

Date d'édition : 15/02/2018
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGR92UTM
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

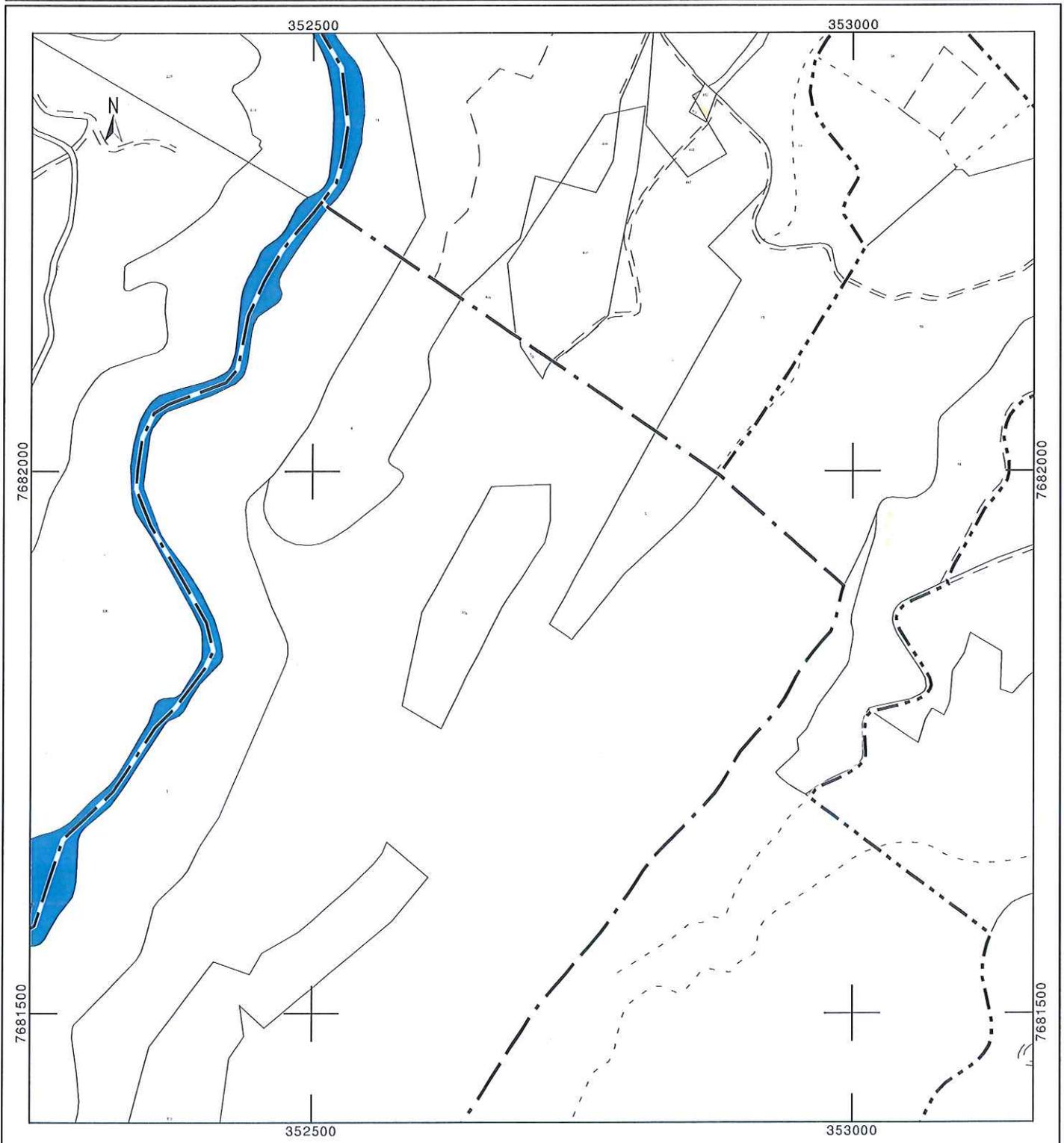
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Saint Denis de la Reunion
1 rue Champ Fleuri CS 91013 97744
97744 SAINT-DENIS CEDEX 9
tél. 02.62.48.69.1 -fax 02.62.48.69.02
cdf.saint-denis-de-la-
reunion@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Département :
LA REUNION

Commune :
SAINTE SUZANNE

Section : BI
Feuille : 000 BI 01

Échelle d'origine : 1/5000
Échelle d'édition : 1/5000

Date d'édition : 15/02/2018
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGR92UTM
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Saint Denis de la Reunion
1 rue Champ Fleuri CS 91013 97744
97744 SAINT-DENIS CEDEX 9
tél. 02.62.48.69.1 -fax 02.62.48.69.02
cdif.saint-denis-de-la-
reunion@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

